



# ALSH L'îlot Loisirs

## Bulletin d'inscription

# Vacances d'ETE 2024



Communauté de Communes  
La Rochefoucauld  
Porte du Périgord

Madame/Monsieur (NOM et prénom du responsable légal) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ...../...../...../...../..... Mobile : ...../...../...../...../.....

E-mail : .....

N° Allocataire CAF/MSA : .....

Aide financière (Comité d'Entreprise, Département, ...) :  Oui : .....  Non  
> documents à fournir à l'inscription



Nom :	Prénom :	Né(e) le :	Age :

"Certifie avoir pris connaissance et accepte le NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR".

Cochez obligatoirement votre (vos) situation(s) :

- Domicilié sur la CdC       Plusieurs enfants inscrits à l'ALSH       Famille monoparentale

A....., le.....

Signature

Nombre de places limité, compléter et retourner le bulletin le plus rapidement.

# L'été des JOP

Jeux Olympiques et Paralympiques

LA FLAMME ARRIVE À L'ÎLOT LOISIRS POUR TOUTE LA PÉRIODE ESTIVALE.



SOUS LE LABEL "TERRE DE JEUX", L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ORIENTE SON PROJET D'ANIMATION AUTOUR DE L'OLYMPISME ET DE SES VALEURS. CHAQUE SEMAINE, UNE COULEUR DES ANNEAUX SERA REPRÉSENTÉE ET DES SPORTS SERONT MIS À L'HONNEUR LORS D'ATELIERS DE DÉCOUVERTE ET D'INITIATION.

## Inscription à la journée :

SEMAINES	L	M	Me	J	V
Du 08 au 12 JUILLET					
STAGE SLAM POUR LES 8-12 ANS DU 08 AU 10 JUILLET CRÉATION DE "L'HYMNE DE L'ÉTÉ" AVEC UN INTERVENANT PLACES LIMITÉES À 16 ENFANTS !					
Du 15 au 19 JUILLET					
Du 22 au 26 JUILLET					
Du 29 JUILLET au 02 AOÛT					
Du 05 au 09 AOÛT					
Du 12 au 14 AOÛT				FÉRIÉ	FERMÉ

## Transport :

Votre enfant prendra-t-il le bus ?

- OUI  Matin  
 Soir  
 NON



Sur quelle commune ?

- CHAZELLES (place de l'école) :  
8h10 - 17h50  
 PRANZAC (place de la Mairie) :  
8h20 - 17h40

**Circuit de ramassage assuré en minibus par l'ALSH.**

**Capacités limitées à 6 places + 2 places devant pour des enfants de + 10 ans.**

Le respect des horaires est impératif. La présence des parents est indispensable au retour du bus (dans le cas contraire, l'enfant sera ramené à l'Accueil de Loisirs - TAPONNAT).

**Programme d'animation et temps forts seront consultables sur le site internet :**

<https://www.rochefoucauld-perigord.fr> (espace-parents/les-accueils-de-loisirs/alsh-ilot-loisirs/les-vacances)



- Toute annulation devra être signalée 7 jours ouvrés avant la journée concernée. Passé ce délai, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés.

- En cas de maladie, prévenir dans les plus brefs délais et au plus tard le jour de fréquentation. La journée sera alors décomptée mais le prix du repas (3,00€) restera à la charge de la famille dans une limite de 5 absences. Dans le cas où la famille ne préviendrait pas le jour même de l'absence pour maladie, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés au plein tarif.